

Comment s'engager les yeux fermés ?

Par Imédia 0

L'associatif ne permet pas seulement d'oeuvrer pour son prochain, c'est également un monde où l'adolescent peut gagner en compétences tout en cultivant des valeurs citoyennes qui pouvaient lui paraître trop abstraites.

Le monde associatif fourmille d'initiatives à fort impact social dans les secteurs culturel, social, économique, solidaire. C'est bien connu. Intégrer une asso ou un organisme à but non lucratif quand on est ado n'est pas une chose facile et s'accompagne d'une vague de questions : quel « combat », quelle cause choisir ? Que suis-je capable de faire en tant que jeune ou que puis-je autoriser en tant que parent ? Quelles missions confiera-t-on à mon ado qui n'a pas encore 18 ans... Cela dit, une chose est sûre. Le monde associatif possède le mérite de responsabiliser les plus jeunes qui décident de sauter le pas. Mais il y a même mieux. Car l'engagement associatif signifie également l'acquisition de nouvelles compétences et de nouveaux savoirs hors les murs de l'école ou des voies traditionnelles de la formation. Une école populaire en quelque sorte. A ce sujet, des acteurs du monde associatif telle que la JCEF (Jeune Chambre Economique Française) travaillent actuellement sur la reconnaissance et la validation de compétences exercées dans le cadre associatif.

Le bénévolat, un mode d'action qui séduit en France chaque génération

Cette engagement et cette montée en compétences se concrétisent par les chiffres si bien qu'entre 2010 et 2016, « la proportion de Français qui donnent du temps pour les autres, en dehors de la famille, est passée de 36% à 39% », selon l'étude intitulée La France bénévole en 2016 réalisée et commentée par le comité d'experts Recherches et Solidarité. Dans cette étude, le bénévolat en association est celui qui progresse le plus (de 22,6% à 25%). Plus précisément, et toujours selon l'étude : « On estime à 13 millions le nombre de bénévoles dans les associations en 2016 ». Son augmentation ces six dernières années est plus particulièrement portée par les hommes (23% d'entre eux étaient bénévoles en 2010, ils sont 27% en 2016) et par les générations de moins de 50 ans (+ 5 points pour les moins de 35 ans et + 8 points pour les 35 – 50 ans). Cet engagement en tant que bénévole répond à un besoin d'agir plus prégnant au sein de la population face au contexte actuel, afin de traduire leurs paroles en actes dans un cadre où les « notions de citoyenneté » comme les « valeurs de solidarité » sont nettement plus affirmées. Et le rapport d'ajouter que « les notions de « compétences », de savoir-faire et d'aptitudes gravitent aujourd'hui, beaucoup plus qu'en 2010, autour de celles de bénévolat et d'engagement. »

Responsabiliser l'enfant

Vous l'aurez compris. L'absence de jeunes consiste bien souvent en l'un des marronniers du secteur associatif. Et c'est là que vous avez une carte à jouer. Outre les campagnes de communication, la solution pour sensibiliser cette jeunesse, en apparences plus apathique que ses aînées en termes d'engagement associatif, serait celle de responsabiliser les jeunes, de les intégrer dans un processus où le jeune serait force de proposition et prend à sa charge une voire des responsabilités à la hauteur des capacités de ce dernier. Là serait vraiment la clé. Celle de trouver un autre levier d'épanouissement et d'apprentissage hors les sentiers classiques de l'enseignement secondaire. D'autant qu'il demeure difficile d'admettre que le jeune est soit moins impliqué et ainsi adopter un discours réactionnaire contradictoire à la bonne éducation que l'on souhaite distiller, soit incapable de trouver un écrin associatif à sa motivation. Le monde associatif étant aussi vaste qu'il n'y a de causes à défendre. Pour les adolescents, le choix est malgré tout plus restreint. Surtout, l'engagement associatif ne se fait pas à la légère. Et selon les associations, un engagement plus ou moins récurrent dans la durée sera exigée. Si cela peut être perçu comme un facteur de démotivation, il est clair que chez le jeune mineur cela doit clairement correspondre avec ses moments de temps libre sans pour autant l'emporter sur les autres activités. Par exemple peu de jeunes sont présents parmi l'association « Une bibliothèque pour tous » qui souhaite faire partager à tous l'appétence pour la lecture. Si cette dernière ne présente pas de barrière d'âge à l'entrée, sa formation d'une durée de un an à raison de dix heures par semaine puis un engagement attendu d'au moins quatre heures hebdomadaires peuvent refroidir les vellétés de participation des ados. Dans les domaines de la santé et du social, il est possible également pour le jeune de devenir auxiliaire de personnes aveugles souvent sollicité, sans prérequis de formation, durant les périodes de vacances scolaire et l'été. La précarité fait aussi partie de ces combats dans lequel le jeune peut s'engager. Au secours populaire où les missions ont bien souvent lieu dans les magasins libres-services ou de manière plus itinérante comme dans le très connu cadre des maraudes, organisées chaque soir de 20h à minuit au près des sans-abris. Côté patrimoine, « l'objectif de Rempart reste la sauvegarde du patrimoine depuis 50 ans. Les chantiers sont un support d'apprentissage et de formation. On va restaurer la pierre, maçonner, tailler, ... Les citoyens s'engagent donc sur un projet d'intérêt général et fédère 170 associations dans toute la France. Nous les réunissons autour de valeurs citoyenne de de sauvegarde et de transmission de patrimoine tout en faisant du patrimoine un vecteur d'apprentissage et de formation », explique Olivier Lenoir, de l'association Rempart.

S'engager mais sur quelle durée?

Peut-on finalement s'engager pour des durées courtes ou du moins pour des activités qui ne sont pas trop prenantes au regard de l'agenda surchargé d'un adolescent ? En tant que parents, il est plutôt conseillé de prendre le problème dans l'autre sens et de mettre en valeur les aspects positifs d'un engagement dans la durée comme celui de nouer des liens étroits avec les publics aidés ou plus simplement avec les membres de l'association. Autre bon aspect, l'engagement associatif n'est pas sans d'heureuses conséquences comme celle de susciter des vocations. « La participation à nos chantier peut être également le début vers une professionnalisation. Nous observons de nombreuses reconversions tant chez le jeune que chez l'adulte. Il y a derrière nos

chantiers la notion sous-jacente d'éducation populaire. Nous faisons partie des choses qui contribuent à faire grandir hors de l'école. Nous ne sommes pas qu'une association de loisir culturel. Nous sommes aussi une association qui a pour ambition de former des citoyens, plus responsables à l'égard du patrimoine et plus largement de la société. Participer à un chantier ce n'est pas neutre, c'est prendre un premier engagement pour ensuite s'investir dans d'autres chantiers citoyens », s'enthousiasme Olivier Lenoir de Rempart.

S'engager parfois dès 12 ans !

Toutefois pour les parents en accord avec les ados qui souhaiteraient réaliser un galop d'essai, des possibilités existent dans la mesure où les opérations de distributions, collecte, animation, manifestation culturelle, visite de personnes en situation de solitude, ont toutes leur saisonnalité et exigent parfois des renforts ponctuels notamment au moment des fêtes de fin d'année ou des vacances d'été. Une manière de se faire la main sur une première expérience de l'associatif avant d'embrayer sur une deuxième. Ces tâches plus ponctuelles sont notamment réalisables chez l'armée du salut, l'Autremonde, le Secours populaire, Zy'va, l'UNICEF, etc. A la Croix Rouge, dès l'âge de 12 ans, un bénévole peut devenir initiateur et enseigner aux jeunes : l'alerte, la PLS (position latérale de sécurité), et le massage cardiaque suite à l'obtention du PSC1 (formation d'une journée prise en charge par la Croix Rouge). A 16 ans, le jeune peut endosser la responsabilité d'équipier secouriste (PSE1 et PSE2 deux formations d'une durée de 35 heures chacune) mais ne pourra exercer cette fonction la journée uniquement, avec bien évidemment le consentement des parents. En d'autres termes et au gré de son implication et son expérience, le bénévole pourra occuper des fonctions d'encadrement. Peut être les prémices d'une future junior association une fois que l'idée aura germé au sein de nos adolescents, qui, ne l'oublions pas, sont entrepreneurs plus que quiconque.